

EVALUATION CERTIFICATIVE /MODALITÉS D'ÉVALUATION LICENCE RH

UE	Intitulé	ECTS	COEF	Nb d'heures	Modalités
FPG001	Initiation au management et gestion des RH		2	35	ECRIT 2H
FPG003	Projet personnel et professionnel: auto-orientation pédagogique	psycho	3,5	10,50	ORAL PROJET
		RH		14	
		Comm		17	
DRS101	Droit du travail : Relation individuel	6	3,5	45,50	CONTRÔLE CONTINU + ECRIT 2H30
DRS102	Droit du travail : Relation collective	6	3,5	45,50	CONTRÔLE CONTINU + ECRIT 3H
FPG104	Gestion de la paie	4	3,5	35	ECRIT 3H
FPG105	Technologies de l'information et de la communication et GRH	4	3,5	35	ECRIT 3H
FPG109	GRH, dialogue social et transformation des organisations	6	3,5	49	ECRIT 3H
FPG114	Outils RH	6	3,5	49	ECRIT 3H
FPG119	Data RH	6	3,5	45,50	ORAL INDIVIDUEL OU COLLECTIF
AST117	Sociologie des relations professionnelles	6	3,5	45,50	ECRIT 3H
ANG300	Anglais Professionnel : parcours collectifs	6		45,50	CONTRÔLE CONTINU (présence 75%)
	METHODO RAPPORT D'ACTIVITÉS	12		17,50	

La délivrance de la licence est conditionnée par la réalisation d'un rapport d'activité professionnelle permettant de vérifier l'acquisition des compétences visées par la licence.

Deux sessions de contrôle sont associées aux unités d'enseignements . Dans ce cadre l'unité d'enseignement est acquise lorsque l'élève a obtenu la note de 10/20 à l'une des deux sessions.

Le jeune qui est absent à la première session, doit se présenter à la deuxième session.

S'il est à nouveau absent lors de la 2^{ème} session, il n'y a pas de troisième session et il ne valide donc pas son diplôme.

C'est-à-dire que l'absence ne se concrétise pas par un 0/20 à l'épreuve qui pourrait être compensé par les autres notes obtenues mais il est noté comme défaillant à une épreuve et ne peut plus valider son diplôme. Cela équivaut donc à un redoublement.

La licence L3 est délivrée à partir du moment où tous les UE sont validées.

Le CNAM est responsable de la validation par blocs de compétences.